

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2010

---

EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE - (n° 2622)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 38

présenté par  
M. Nicolin

-----  
**ARTICLE 50 TER**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« du »,

les mots :

« par le ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.